

# communiqué de presse

## PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE MARS 1990

### Météorologie

En mars, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 7,7 °C, chiffre supérieur de 2,8 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 5 mm de **précipitations** et 179 heures d'**insolation**, représentant respectivement 7 et 115 % des valeurs moyennes de mars.

### Population

En mars, la **population résidente** du canton a augmenté de 4 937 personnes et se chiffre à 386 386 à la fin du mois. Cette augmentation résulte d'un **gain migratoire** (saisonniers compris) de 4 878 personnes (arrivées dans le canton : 6 488, départs : 1 610) et d'un gain du **mouvement naturel** de 59 personnes (naissances : 350, décès : 291). En une année, de fin mars 1989 à fin mars 1990, la population du canton s'est accrue de 2 083 habitants (sans les saisonniers). Pour la même période annuelle, la population d'origine suisse, 243 446 personnes à fin mars 1990, a diminué de 651 unités (gain naturel : + 55; gain migratoire : - 2 239; changements d'origine : + 1 533).

### Main-d'oeuvre et marché du travail

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin mars, à 104 336 (mars 1989 : 101 111), dont 66 762 travailleurs sous permis B et C, 6 842 saisonniers et 30 732 frontaliers. En une année - de fin mars 1989 à fin mars 1990 - le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 2 441, celui des frontaliers de 1 070 et celui des saisonniers a reculé de 286.

A fin mars, le nombre des **chômeurs sans emploi** inscrits à l'office cantonal de l'emploi s'élève à 2 019 (2 026 à fin février) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 88 (92 à fin février). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active de 1980, s'élève à 1,2 % (comme en février). Quant aux **places vacantes**, 2 786 offres d'emploi à plein temps et 149 à temps partiel ont été annoncées en mars (respectivement 2 811 et 150 en février).

### Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en mars à 205,3 millions de kWh (mars 1989 : 193,7 millions de kWh) et celle de **gaz** à 110,6 millions de kWh (mars 1989 : 101,6 millions de kWh).

### Construction de logements

165 logements, dont 55 villas, ont été **autorisés** en mars, contre 112 en mars 1989, ce qui porte à 722 le nombre total de logements autorisés à la construction depuis le début de l'année, contre 318 pour la même période de l'année précédente.

148 logements, dont 40 villas, ont été **achevés** en mars, contre 282 en mars 1989, ce qui porte à 420 le nombre total de logements construits depuis le début de l'année, contre 423 pour la même période de l'année précédente.



### **Pactes de réserve de propriété**

En mars ont été enregistrées 131 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 2 937 milliers de francs, contre 125 pactes et 2 602 milliers de francs en mars 1989.

### **Transports**

L'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton a atteint à fin mars 243 788 unités, dont 199 945 autos (mars 1989 : 237 654 véhicules et 196 382 autos).

### **Tourisme**

En février, 68 349 **hôtes** (61 104 en février 1989), dont 59 345 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 159 185, contre 142 295 en février 1989.

### **Indice genevois des prix à la consommation**

L'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré en mars une hausse de 0,4 % et se fixe à 124,1 points. En douze mois, il a augmenté de 4,0 %. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) s'établit à 152,6 points en mars.

### **Poursuites et faillites**

En mars, 10 950 réquisitions de poursuite (10 641 en mars 1989) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 79 séquestres (57 en mars 1989).

Au cours du 1er trimestre 1989, il a été enregistré 276 faillites définitives, dont 203 successions répudiées ou insolubles, contre 229 faillites définitives (dont 174 successions répudiées) durant le trimestre correspondant de l'année précédente.